PROZON

FICHE TECHNIQUE

PANNEAU INTERDICTION DE STATIONNER SAUF AYANT DROIT
Référence : 01772



RESUME

Le panneau interdiction de stationner aux personnes non autorisées indique aux automobilistes qu'ils n'ont pas le droit se de garer à cet emplacement sauf s'ils en ont l'autorisation.

Ce panneau est principalement utilisé sur les voies privées telles que des parkings d'entreprises ou d'usines ainsi que des rues privées.

Notre panneau est disponible sur 3 types de supports différents pour s'adapter au mieux aux divers emplacements.

Les points forts :

- Solution économique
- Modèle durable
- Aluminium éco-responsable



DECLINAISONS

Dimension	Support	Adhésif Double Face
350 x 125 mm	Aluminium	Sans
700 x 250 mm	Aluminium	Sans
980 x 350 mm	Aluminium	Sans
210 x 75 mm	Aluminium	Avec
350 x 125 mm	Aluminium	Avec
700 x 250 mm	Aluminium	Avec
980 x 350 mm	Aluminium	Avec
350 x 125 mm	Adhésif	Sans
700 x 250 mm	Adhésif	Sans
980 x 350 mm	Adhésif	Sans

210 x 75 mm	Plastique PVC	Sans
350 x 125 mm	Plastique PVC	Sans
700 x 250 mm	Plastique PVC	Sans
980 x 350 mm	Plastique PVC	Sans
210 x 75 mm	Plastique PVC	Avec
350 x 125 mm	Plastique PVC	Avec
700 x 250 mm	Plastique PVC	Avec
980 x 350 mm	Plastique PVC	Avec
210 x 75 mm	Aluminium	Sans
210 x 75 mm	Adhésif	Sans

DESCRIPTION

Description du panneau interdit de stationner sauf ayant droit

La signalétique "interdit de stationner sauf ayant droit" est un panneau de type B6A1 "interdiction de stationner" qui indique aux usagers qu'il est interdit de stationner à cet emplacement si l'on ne possède pas une autorisation grâce au petit panneau "interdiction de stationner" sur la gauche et de la mention "sauf ayant droit" sur la droite.

Ce panneau est parfait pour les emplacements souvent encombrés par d'autres véhicules n'ayant aucun lien avec le lieu. Il permet de laisser un emplacement libre pour les usagers autorisés comme pour les livraisons par exemple. Ce panneau est utilisé la plupart du temps dans des lieux privés, mais peut également être placé sur des voies publiques par les municipalités, à part cas exceptionnel.

Découvrez tous nos modèles de panneaux d'interdiction de stationner.

Il est disponible sur plusieurs supports. En effet, 3 supports différents sont proposés pour s'adapter à vos besoins :

- Adhésif : sous forme d'autocollant à poser sur du verre, de l'acier, de l'aluminium, du PVC, etc. Attention : l'adhésion n'est pas possible ou n'est pas optimale sur des supports granuleux ou recouverts d’une peinture

acrylique.

- Aluminium : rectangle en aluminium classique qui peut se fixer avec un adhésif double-face collé au dos du panneau qu'on vient ensuite poser sur la surface souhaitée. Ce support est éco-responsable, car il est fait d'aluminium recyclé et est recyclable.

- Plastique PVC : panneau en plastique PVC classique qui peut se fixer avec un adhésif double-face collé en son dos qu'on vient ensuite poser sur la surface souhaitée.

Pour les supports en aluminium et en plastique, il est possible de fixer le panneau sur un poteau à l'aide de rails à poser sur le dos du panneau et de brides de fixation qui viennent rassembler les deux éléments. Ce type de fixation n'est pas conseillé pour ce panneau qui reste assez petit.

Découvrez notre large gamme de signalétique dans laquelle vous pouvez trouver des panneaux de signalétique standard ou encore des plaques de rue.

Caractéristiques du panneau de signalétique interdiction de stationner

Supports disponibles :

- Adhésif
- Aluminium (2 mm d'épaisseur)
- PVC (1,5 mm d'épaisseur)

Dimensions :

- 210 x 75 mm
- 350 x 125 mm
- 700 x 250 mm
- 980 x 350 mm